

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**DU Lundi 12 Mars 2018 à 20h30****ORDRE DU JOUR :****1. DELIBERATIONS :**

- Reformations des commissions communales et désignation des délégués aux divers syndicats
- ONF : Ajout à l'état d'assiette 2018 des parcelles 31 et 24
- Convention cadre insertion
- Syndicat du Bolon : contrôle de poteaux d'incendie
- Epanchage des boues de blanchissage

2. DISCUSSIONS :

- Préemption vente Brégeot
- Enfouissement des réseaux au 6 rue des Jardins
- Bornage rue du Pré Mallard et Terrains du Pâquis

3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES:

- Installation balançoires et bancs
- Maintien de la semaine scolaire à 4 jours
- Permis de construire GAEC de Virine et DP Amelie Estienne
- Conseil Départemental des Vosges : plantations de haies
- Arrêtés délégation à l'adjoint au maire
- Compte rendu des démarches bancaires

Présents : Monsieur Daniel FIMBRY (Maire de la commune)
D.OGUNGBEMI.S. RULLIER.S. THIEBAUT.P. DUGRAVOT.V. LHUILLIER.

Excusés et pouvoir :

Absents :F.VIAL.M.LAINE.

Secrétaire de séance : Sylvie Prêtroit secrétaire de mairie,

1.DELIBERATIONS :

Suite aux dernières démissions, il convient de refaire les commissions soit :

Commission scolaire : D. OGUNGBEMI remplace R. LECOMTE,

Délégué du SYNDICAT DES EAU DU BOLON : Mr RULLIER STEPHANE

Délégué du SDANC : Mr LHUILLIER VINCENT,

Délégué syndicat scolaire de THAON : Délégué titulaire : D. OGUNGBEMI. Délégué suppléant : M LAINE,

SICOVAD : Mr FIMBRY DANIEL,

SYNDICAT ELECTRIFICATION DES VOSGES : VINCENT LHUILLIER et DANIEL FIMBRY.

2. DELIBERATION :

BUDGET FORET 2018

Suite à la tempête, il convient d'ajouter à l'état d'assiette les parcelles 31p et 24p

Le conseil municipal décide à l'unanimité de rajouter les parcelles 31p et 24p à l'état d'assiette de l'exercice 2018. Ces parcelles seront en vente en bloc et sur pied, l'ONF se propose de vendre ces chablis.

3 DELIBERATION : Concernant la Convention cadre Insertion, le conseil municipal accepte à l'unanimité de signer cette convention avec la CAE.

4.DELIBERATION :

Le syndicat des eaux du Bolon demande au conseil municipal de signer une convention afin de sécuriser les poteaux d'incendie de la commune de MAZELEY, pour un coût de 20 € HT par poteaux. L'entretien reste à la charge de la commune et le contrôle sera tous les 3 ans.

A l'unanimité le conseil donne pouvoir au maire de signer cette convention.

5. DELIBERATION :

Concernant l'épandage des boues de blanchiment, le dossier a été consulté par l'ensemble des conseillers, Le conseil municipal est favorable par trois voix POUR, pour l'épandage de ces boues, sous réserve d'analyse dans les deux ans qui viennent afin de vérifier l'acidité du sol et la conséquence de cet épandage.

► DISCUSSIONS

- Vente de la parcelle BREGEOT « étang de Flauzey » la commune n'exerce pas son droit de préemption.
- Enfouissement des réseaux. Le branchement de la maison 6 rue des jardins n'étant pas été pris en compte dans le plan des travaux, il convient de rajouter la somme à charge pour la commune d'environ 600 € afin que le branchement soit intégré sur la rue des jardins.
- Bornage rue du pré Malard : concernant le bornage de la rue du pré malard, le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles pour alignement des propriétés au prix de 32 € le m2. Le géomètre viendra borner cette rue pour un montant de 1 020€ ttc.
- Bornage de la rue du Pâquis, le conseil accepte de procéder au bornage de trois parcelles, chacune de 900m², le conseil municipal engage un géomètre pour un montant de 2 148€ afin de réaliser ces trois parcelles qui comprendront donc du terrain à bâtir pour environ les 2/3 et du terrain agricole pour 1/3. Le plan de bornage donnera les dimensions exactes à bâtir pour chacune des parcelles.

► INFORMATIONS

- Installation des balançoires et bancs par l'entreprise Acte Paysage au prix de 960.30 € ttc.
- Le rythme scolaire reste inchangé (une semaine de 4 jours)
- Un permis de construire pour un bâtiment agricole au nom du GAEC de VIRINE est accepté.
- Une déclaration préalable de travaux pour des ouvertures de portes de garage est acceptée, chez Mme A. Estienne, 11 Grande Rue.
- Conseil Départemental des Vosges propose de l'aide afin de replanter des haies. A suivre.
- Délégation à l'Adjoint au MAIRE : le maire fait lecture des délégations attribuées au nouvel adjoint.
- Un locataire de l'ancienne école a quitté le logement du rdc le 28 février 2018, un couple le remplace le 1^{er} mars 2018.
- Compte rendu des démarches bancaires qui feront l'objet d'une décision lors de l'établissement des budgets.
- Mr HUMBERT Michel ayant remis un dossier en mairie juste avant l'ouverture de Conseil, concernant la déviation du ruisseau de Flauzey vers l'ancien canal du Moulin et donc inondant ses terrains. Le Maire est chargé de demander les renseignements auprès de voie navigable de France.
- L'Amicale des Etangs de CORBE souhaite refaire l'abri et sollicite une aide financière exceptionnelle de la mairie. Le conseil municipal propose de solliciter également les communes avoisinantes.

La séance est levée à minuit,